



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

centres psychiatriques

Question orale n° 276

Texte de la question

M. Maurice Janetti attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la situation du centre hospitalier psychiatrique de Pierrefeu, dans le Var. En 1995, ce centre hospitalier comptait 300 lits. Aujourd'hui, avec la concentration dans les hôpitaux toulonnais et les hôpitaux de jour à Brignoles, Hyères et Toulon, l'activité au sein du CHS a beaucoup diminué : il reste moins de 200 lits intra-muros. Le service de pneumologie a été transféré à Toulon et une partie du personnel a été mutée. De nombreux emplois ou départs à la retraite n'ont pas été renouvelés. Sans remettre en cause le bien-fondé des hôpitaux de jour, l'environnement ayant une influence incontestable sur le bien-être des malades, il attire l'attention du ministre sur le fait que certains anciens malades ont été transférés dans des hôpitaux de Toulon, qui, tant du point de vue du personnel que technique, ne semblent pas adaptés pour ces malades psychiatriques. Le personnel, naturellement très inquiet sur l'avenir de cet établissement, n'arrive pas à obtenir de réponses concrètes de la tutelle à ce sujet, mais plutôt des informations contradictoires. L'angoisse s'est accentuée depuis la fermeture du centre Réal-Martin. Il lui demande de lui faire connaître les décisions qu'il compte adopter concernant le CHS de Pierrefeu et de lui préciser le projet hospitalier pour cet établissement pour les années à venir.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Janetti](#)

Circonscription : Var (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 276

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 1998, page 2889

Réponse publiée le : 22 avril 1998, page 2790

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 avril 1998